

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION N°2025 - 35

TARIFS POUR LA MÉDECINE PRÉVENTIVE 2026

L'An Deux Mille Vingt Cinq, le 27 novembre à 09 Heures,

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, 20, avenue des Droits de l'Homme à ORLÉANS, sous la Présidence de Madame Florence GALZIN, Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret.

Nombre de membres en exercice : 31

Nombre de présents et pouvoirs : 23

Quorum : 16

Date de convocation : 20 novembre 2025

Présents :

- Madame GALZIN Florence - Maire de Châteauneuf-sur-Loire
- Monsieur PELLE Jean-Michel - Adjoint au Maire d'Olivet
- Madame MARTIN Valérie – Maire de Lorris
- Madame DESNOUES Véronique - Adjointe au Maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle
- Monsieur BRICHARD Gérard – Maire de Desmonts
- Madame BATAILLE Muriel – Maire de Tournoisis
- Monsieur HARDOUIN Patrick – Maire de Neuville aux Bois
- Madame AUVRAY Chantal - Adjointe au Maire de Sermaises
- Monsieur NIEUVIARTS Hervé – Maire de Marcilly en Villette
- Monsieur MESAS Jacques – Maire de Beaugency
- Monsieur TURPIN Joël – Maire de Saint Martin d'Abbat
- Monsieur CHOUIN Stéphane – Maire de Saint Hilaire Saint Mesmin
- Monsieur RIVIERE William – Maire de La Neuville sur Essonne
- Monsieur LARCHERON Gérard – Président de la Communauté de communes des 4 Vallées
- Monsieur LACROIX Bruno – Adjoint au maire de Fleury les Aubrais
- Monsieur GABELLE Jean-Pierre - Conseiller Départemental

Etaient absents et excusés mais avaient donné pouvoir :

- | | |
|------------------------------|------------------------------|
| - Monsieur FEVRIER Albert | à Madame MARTIN Valérie |
| - Madame DURANT-GABORIT Anne | à Madame GALZIN Florence |
| - Monsieur DEMAUMONT Franck | à Madame DESNOUES Véronique |
| - Madame MELZASSARD Corinne | à Monsieur MESAS Jacques |
| - Madame RASTOUL Isabelle | à Monsieur PELLE Jean-Michel |
| - Monsieur JACQUET David | à Monsieur NIEUVIARTS Hervé |
| - Monsieur VACHER Philippe | à Monsieur BRICHARD Gérard |

Etaient absents et excusés :

Madame LEVY Véronique – Madame GAY Catherine

Envoyé en préfecture le 08/12/2025

Reçu en préfecture le 08/12/2025

Publié le

Berger
Levraud

ID : 045-284500261-20251204-DEL2025_35-DE

Madame COMTE Delphine, Payeur Centre Val de Loire et Loiret, était excusée à la réunion.

Madame Valérie MARTIN, Vice-Présidente expose que conformément à la délibération N° 27-2009 en date du 12 novembre 2009 du Conseil d'Administration créant le service de médecine préventive, le financement de ce service est assuré par une cotisation portant sur l'ensemble des rémunérations du personnel des collectivités adhérentes.

Le Conseil d'Administration a fixé cette cotisation à 0,33 % pour les collectivités affiliées par délibération du 26 novembre 2012 et à 0,35% pour la Région Centre Val de Loire et le SDIS par délibération du 22 avril 2021.

Il est proposé de reconduire ces taux pour l'année 2026.

Par ailleurs, pour essayer d'enrayer le taux d'absentéisme croissant enregistré sur les visites médicales et entretiens infirmiers, le Conseil d'administration avait décidé lors de sa séance du 27 novembre 2019, de mettre en place une tarification spécifique supplémentaire. Ainsi, toute absence injustifiée aurait dû faire l'objet d'une facturation de 80 euros pour une visite médicale et de 48 euros pour un entretien infirmier à compter de janvier 2020. Compte tenu de la crise sanitaire ces dispositions n'ont été mises en œuvre qu'à compter du 1er janvier 2022.

Il est proposé de les reconduire dans les mêmes conditions pour 2026.

Approuvé à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme
ORLÉANS, le 04 décembre 2025

La Présidente



Florence GALZIN